L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 19 AOUT 1888.

OFFICIEL.

Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Session Régulière de 1888.

No 125.] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la loi No 38 de l'Assemblée Générale de 1880, approuvée le 16 mars 1880, intitulée "Loi réglementant les annonces judiciaires en langue française dans la paroisse d'Orléans, en vertu des dispositions de l'article 154 de la Constitution," et pour placer les annonces judiciaires en langue française sur la même base que les annonces judiciaires en langue anglaise, dans ladite paroisse.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la loi No 38 de l'Assemblée Générale de 1880, intitulée "Loi réglementant les annonces judiciaires en langue française, dans la paroisse d'Orléans, en vertu des dispositions de l'article 154 de la Constitution," est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants :

"Dans la paroisse d'Orléans, quand il devra être publié des annonces relatives aux procédures judiciaires, ou pour les ventes de propriétés faites en vertu d'ordres judiciaires, ou dans toute autre procédure légale d'une nature quelconque, ces annonces seront également publiées dans un journal public en français, de bonne réputation et reposant sur une solide base financière, lequel devra avoir existé comme journal quotidien ou comme journal hebdomadaire depuis au moins un an, et qui se publiera régulièrement comme journal quotidien à l'époque de l'insertion des annonces ci-dessus.

Ledit journal sera choisi par le défendeur ou la partie chargée de diriger les procédures ; dans le cas où le défendeur négligera de désigner le journal, le demandeur aura le droit de le faire, et, dans le cas où ni l'une ni l'autre de ces parties ne désignerait le journal, ni la partie chargée par la loi de diriger les procédures, le shériff le constable, le greffier ou tout autre officier, selon le cas, choisira le journal. De semblables choses publiera toutes annonces aussi bien en vedette, chacune devant être placée dans une colonne ou plusieurs colonnes, et toutes sous un titre suivant en capitales, savoir : annonces judiciaires. Si il n'existe pas de journal dans la paroisse, les dites annonces seront affichées, ainsi que le veulent les lois actuelles.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que ladite publication en langue française sera faite précisément de la même manière et pour le même temps et de la même durée que la publication des annonces judiciaires en langue anglaise, dans ladite paroisse, et aux mêmes conditions que les dites annonces exigent ou pourront plus tard l'exiger pour la publication de semblables annonces en langue anglaise.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou toute partie de loi contraire à la présente soit et demeure rapportée, et que la présente loi soit mise en vigueur à partir de sa promulgation.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original
JOS. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 126] LOI

Pour amender et décréter à nouveau l'article 2113 du Code Civil revisé de la Louisiane, de 1870 de 1870.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'article 2113 du Code Civil revisé de la Louisiane, de No 97 de 1870, est amendé et décrété à nouveau dans les termes suivants : Article 2113.—Nonobstant les dispositions ci-dessus, les choses hors du commerce, telles que les choses communes, les choses publiques, les choses qui n'appartiennent à personne, et celles dont l'usage est interdit, ne peuvent être vendues ou données en gage ou donnée en paiement d'une dette, ni louées, ni être autrement aliénées ou engagées, ni être l'objet d'aucun contrat, ni être saisies par un créancier, ni être vendues par un huissier, excepté dans les cas spécialement prévus par la loi.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original
JOS. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 127.] RESOLUTION CONCURRENTE

Attendu qu'il existe différents projets pour construire des propriétaires dans la ville de St Louis, et qu'il en sera probablement présenté à la session actuelle de la Législature ; et attendu que nous voyons avec plaisir à toute entreprise tendant à développer le commerce de la vallée du Mississippi, nous sommes heureux de recevoir toute mesure tendant à nous y aider ; et attendu que le Congrès des Etats-Unis a fait un effort pour empêcher la construction de tout pont dont l'arche centrale ou surplombant le chenal principal serait de moins de mille pieds et qu'un second pont a été érigé dont la largeur centrale est de 520 pieds, et dont les arches placées des deux côtés de l'arche principale mesurent moins de sept cents pieds, et qui, en outre, naviguent pas une élévation de 55 pieds au-dessus du niveau le plus élevé du fleuve, à l'époque des crues, afin que les bateaux à vapeur chargés comme chargés puissent passer facilement sous le pont et que la navigation ne soit pas entravée.

Il est résolu que l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane prie nos sénateurs et représentants au Congrès de faire de s'épargner aucun effort pour protéger les intérêts de notre grande voie fluviale.

Il est résolu qu'une copie de cette résolution sera transmise à chacun de nos sénateurs et représentants.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original
JOS. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 128.] LOI

RÉSOLUTION CONCURRENTE

Attendu que l'Assemblée Générale, à sa session de 1886, a décrété la loi No 72 établissant les conditions d'une commutation de peine en faveur des détenus qui se sont bien conduits au pénitencier et d'où les témoins de paroisses de cet Etat ; attendu que cette loi a été approuvée par le gouverneur de l'Etat ; attendu que, faute de règlements convenables pour permettre aux autorités de mettre la loi en vigueur, elle n'a pas encore été mise en force, quoiqu'elle puisse profondément affecter le bonheur et le confort de beaucoup de détenus, dans notre opinion, faire la loi dans une mesure sage et humaine, et qu'elle l'est encore,

Il est par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane que la loi No 72 de 1886, établissant les conditions d'une commutation de peine en faveur des détenus qui se sont bien conduits au pénitencier et d'où les témoins de paroisses de cet Etat, soient par la présente mises en force et opération, et que le gouverneur de l'Etat soit et est par la présente autorisé à nommer un Conseil de trois personnes qui nous soumettra immédiatement des règles et des instructions pour mettre cette loi en force et opération.

Il est résolu que le Gouverneur et la Cour suprême de cet Etat soient respectueusement requis de faire en sorte qu'il en soit fait de même à l'égard de la loi, et de publier tels règlements qu'ils jugeront nécessaires pour mettre la loi en exécution.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original
JOS. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 129.] LOI

Pour amender et décréter à nouveau l'article 1131 du Code de Procédure relatif aux appels des jugements des juges de paix.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'article 1131 du Code de Procédure est amendé et décrété à nouveau dans les termes suivants :

Aucun appel d'un jugement rendu par un juge de paix ou un juge d'une Cour de Cité dans la paroisse d'Orléans n'empêchera l'exécution du dit jugement, à moins que l'appel n'ait été interjeté trois jours après le jugement final, s'il a été prononcé en présence des parties, ou trois jours après signification du dit jugement s'il a été rendu en l'absence de l'une des parties ou par défaut, et à moins que l'appelant ne fournisse un cautionnement en faveur de l'intimé, avec un bon répondant, pour une somme excédant de moitié le montant pour lequel le jugement a été rendu, pour garantir le paiement de telle somme qu'il sera condamné à acquitter en appel. Le jugement ne sera pas final avant que la cour se soit prononcée sur une demande pour une nouvelle audition de cause, laquelle peut être faite dans les délais prescrit par la loi ou les règlements de cour.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original
JOS. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

Bibliographie.

Le mouvement littéraire actuel est, un peu partout, mais à Paris principalement, d'une activité très frappante. Si la quantité des œuvres ne répond pas le plus souvent à l'attente des gourmets de lettres, du moins la quantité en est exceptionnellement accrue ; les plus large édition de renseignement est l'une des causes premières de cette fécondité. Nous retrouvons M. Lazare à chaque partie, avec *Tristes amours* de TIBULLE, le dieu de la RUNE DU CHRIST. *Vous qui de la cheraleur* et le *Pressoir*, où il a fait preuve de qualités diverses : sensibilité, vigueur, recherche du coloris qu'il sait souvent trouver. Une polka exécutée sur le cornet a valu à M. Lazare un succès retentissant. Bien des difficultés en cette page, et qu'il a souvent vaincues, malgré une de ces chaleurs qui parfois compromettent la sûreté de l'embouchure.

Nous croyons l'avoir déjà dit ; la voix de M. Maumus est assez malaisée à classer ; elle participe du baryton et du ténor, et chaque fois que nous l'entendons, il nous semble qu'elle se rapproche davantage de cette dernière voix, tout en conservant comme le timbre et l'exigueur de la première. Nous le félicitons sur la façon dont il a phrasé certaines parties de la romance de DAZIN : *Sotto mammata* et l'andante du duo de LA REINE DE CHYPRE : *Trois cœurs*, où il a partagé le succès avec M. Lazare.

M. Maumus composait la distribution de la période musicale ; il sent ce qu'il chante ; il a du sentiment et de l'accent. Sous ces deux rapports MM. Maumus et Lazare semblaient lutter dans la grande page d'HALÉVY.

Cette seconde partie qui avait commencé par une valse qu'à satisfaisamment conduite l'orchestre déjà nombreux, a pour conclusion une *Seconde espagnole*, de METRA, arrangée par M. GEO L. O'CONNELL et on la sait, fort applaudi, et ce n'est pas sans peine qu'il a pu échapper à l'ovation. Nous avons remarqué la finesse des intentions, des nuances rendues avec sûreté, avec goût ; des oppositions bien entendues.

Le programme était épuisé, mais un autre, improvisé par la bonne volonté, allait, et un fort joli, en vérité. Il y a eu là succès de rire, succès tout mérité, pour M. Olivier qui a dit d'un plomb et avec un tout spécial comique, sans exagérations vulgaires, une chansonnette : *Un nouvel hôtel*.

Après des flots de bière et de punch, la fête s'est terminée dans les eaux du *Bien Danube*, la gracieuse composition que vous savez. Malgré par chef bien en soubarine, on a pu entendre y naviguer sans encombre.

Nous ne saurions trop louer les Orphéonistes du bon travail qu'ils font sous la conduite de leur sympathique et habile directeur musical M. GEO. L. O'CONNELL.

West End.

Début de Mlle Alice Raymond, cornettiste.

Nous avons dit ici les recommandations qui ont précédé Mlle Alice Raymond à la Nouvelle Orléans. Ces recommandations, de premier ordre, émanaient de la presse américaine et de divers artistes dont l'opinion fait autorité.

Dans quelques lignes le public pourra former son opinion sur la valeur artistique de la jeune instrumentiste. C'est en effet ce soir—le printemps aidant—que Mlle Alice Raymond fera son début devant un auditoire de la Nouvelle-Orléans. Il sera nombreux, elle y peut compter, et être certaine aussi que celui là ne le rede en rien à un public difficile, connaisseur, sous le rapport du goût, de la justesse d'appréciation en matière d'art.

Le concert de ce jour est divisé en quatre parties ; c'est seulement dans la troisième et la quatrième que Mlle Raymond fera entendre. Elle a choisi un petit morceau de début une polka de J. Levy : *Young America*, et *La Cubana*, valse espagnole, de BUCCALOSSI. Son répertoire est, d'ailleurs, très étendu, nous dit-on, et ses connaissances musicales, comme nous l'en pouvons *augurer*, les accentuent. Elle a reçu des leçons des *encore*, ils trouveront à qui parler.

L'ensemble du programme est, du reste, fait pour attirer la foule. Nous y remarquons, en effet, la fantaisie originale, d'un coloris exquis, qui a pour titre : *Pay day on the Plantation*, par Puerner ; une bonne connaissance que nous devons à l'orchestre Gilmore.

Des Gascons et des Marseillais discutent sur la longévité.—Moi, j'ai un oncle qui est mort à 105 ans.—Peuh ! mon grand père est mort à 115 ans.—Moi, mon oncle maternel a trépassé qu'il a 125 ans.—Et un troisième.—Eh ! bien ! mes messieurs, fait un Marseillais, dans ma famille..... personne n'est encore mort !

X..... dont les affaires tombaient sont connues de tout le monde, rendait compte, l'autre jour, à Z....., son intime ami, des revers de fortune qu'il avait essuyés.

—Eh bien, ajouta-t-il, qu'auriez-vous fait à ma place dans de telles extrémités ?

—Qui ? moi, répondit l'ami. Je me serais donné la mort.

—J'ai plus fait, reprit froidement X..... j'ai vécu.

—Tu sais, Gustave se marie.

—Ah ! un mariage de raison ou d'inclination ?

—C'est un mariage de raison du côté de la figure et d'inclination du côté de la dot.

S.S.S.

No Mercury,
No Potash,
Or any other Mineral Poison.

It is Nature's Remedy, made exclusively from Roots and Herbs.

It is perfectly Harmless.

It is the only remedy known to the world that has ever yet *Cured contagious Blood Poison* in all its stages.

It cures Mercurial Rheumatism, Cancer, Scrofula, and other blood diseases heretofore considered incurable. It cures any disease caused from impure blood. It is now prescribed by thousands of the best physicians in the United States, as a tonic. We append the statement of a few :

"I have used S. S. S. on patients convalescing from fever and from measles with the best results. J. N. CHERRY, M. D.,
Ellisville, Ga."

BRUNER, Ga.—Willie White was afflicted with sores on his head for two years. I used S. S. S., and to-day he is a fat and robust boy. C. W. PARRIS, M. D.

RICHMOND, Va., Dec. 14, 1887.—I have taken three bottles of Swift's Specific for secondary blood poison, with most beneficial results, and can say other remedy I have ever used.
J. W. BOOKER,
Formerly of Sussex Co., Va.

Dr. B. J. HALE, the well-known druggist and physician, of Mantville, Howard County, Ark., writes : "Having some knowledge as to what S. S. S. is composed of, I can safely recommend it as the remedy for an in dis-position, it matters not what the name may be."

We have a book giving a history of this wonderful remedy, and its cures, from all over the country, which will convince you that all we say is true, which we will gladly send on application. No family should be without S. S. S. as a preventive against Blood Poison, sent on same terms.

Write us a history of your case, and our physician will advise with you by letter, in plain language. We will not deceive you knowingly.

For sale by all druggists.

THE SWIFT SPECIFIC CO.
Drawer 3 Atlanta, Ga.
New York, 220 Broadway.
London, Eng., 35 Sheer Lane.

L'Orphéon Français.

C'était bien, s'il vous plaît, heure militaire, et pour le coup nous avons eu tort de nous en fier à de nombreux précédents d'amateurs. Aussi quand nous sommes arrivés à l'Orphéon Français, trois morceaux avaient déjà été exécutés, ou à peu près, car nous n'en avons entendu que les dernières mesures de l'*Amour Charlatan*, une sérénade de Cello, où M. L. Cressy s'était fait vivement applaudir. Avant lui, il y avait eu aussi succès, nous a-t-on dit, pour M. Jaud (une romance de Gounod : *Donnez-moi cette fleur!*) et pour l'orchestre naissant de l'orchestre de l'Orphéon (une *Marche*).

La salle était pleine, cela va de soi et, à peine y entrions nous que nous pouvions apprécier la façon dont les Orphéonistes, tous sans exception, et leur président M. Chauvière accueillent leurs invités.

Le concert est très populaire dans cette société musicale et ce n'est pas nous qui la blâmerons de puiser souvent dans son répertoire. Vendredi soir on avait fait choix du chœur des Gardes du Palais (*Le Cœur et la Main*), qui a très correctement marché toujours et dont bien des détails ont été très joliment nuancés.

Après cet ensemble venait M. F. Mongeon, une jolie voix, mais maniée par la plus jolie des pauvres aussi. Si bien que M. Mongeon n'ose pas des passages dont il aurait surement raison et recule devant l'attaque de telle note qu'il attendrait sans gêne, sans cette diablesse de venette. Quand celle-ci faisait quelque peu trêve, la méthode de Masini : *Ange, plongez votre aile !* s'en trouvant fort bien, et il était ainsi démontré qu'il y a des ressources vocales chez ce jeune homme. Qu'il ose donc. *Excelsior!*

La première partie du programme s'est terminée par le *Récoil de la Louisiane*, l'une des plus chaudes mélodies de notre vieil ami perdu, Grégorio Curto ; un de ces chants venus d'un jet, qui portent toujours. M. Lazare a chanté et dit ces strophes dans un sentiment vrai, pénétrant, en en faisant ressortir les moindres détails. Sa voix reste fraîche, vibrante, étendue, et fort sympathique. Le chœur de l'Orphéon l'a très heureusement accompagné dans cette interprétation.

Nous retrouvons M. Lazare dans la seconde partie, avec *Tristes amours* de GALATHÉE, le dieu de la RUNE DU CHRIST. *Vous qui de la cheraleur* et le *Pressoir*, où il a fait preuve de qualités diverses : sensibilité, vigueur, recherche du coloris qu'il sait souvent trouver. Une polka exécutée sur le cornet a valu à M. Lazare un succès retentissant. Bien des difficultés en cette page, et qu'il a souvent vaincues, malgré une de ces chaleurs qui parfois compromettent la sûreté de l'embouchure.

Nous croyons l'avoir déjà dit ; la voix de M. Maumus est assez malaisée à classer ; elle participe du baryton et du ténor, et chaque fois que nous l'entendons, il nous semble qu'elle se rapproche davantage de cette dernière voix, tout en conservant comme le timbre et l'exigueur de la première. Nous le félicitons sur la façon dont il a phrasé certaines parties de la romance de DAZIN : *Sotto mammata* et l'andante du duo de LA REINE DE CHYPRE : *Trois cœurs*, où il a partagé le succès avec M. Lazare.

M. Maumus composait la distribution de la période musicale ; il sent ce qu'il chante ; il a du sentiment et de l'accent. Sous ces deux rapports MM. Maumus et Lazare semblaient lutter dans la grande page d'HALÉVY.

Cette seconde partie qui avait commencé par une valse qu'à satisfaisamment conduite l'orchestre déjà nombreux, a pour conclusion une *Seconde espagnole*, de METRA, arrangée par M. GEO L. O'CONNELL et on la sait, fort applaudi, et ce n'est pas sans peine qu'il a pu échapper à l'ovation. Nous avons remarqué la finesse des intentions, des nuances rendues avec sûreté, avec goût ; des oppositions bien entendues.

Le programme était épuisé, mais un autre, improvisé par la bonne volonté, allait, et un fort joli, en vérité. Il y a eu là succès de rire, succès tout mérité, pour M. Olivier qui a dit d'un plomb et avec un tout spécial comique, sans exagérations vulgaires, une chansonnette : *Un nouvel hôtel*.

Après des flots de bière et de punch, la fête s'est terminée dans les eaux du *Bien Danube*, la gracieuse composition que vous savez. Malgré par chef bien en soubarine, on a pu entendre y naviguer sans encombre.

Nous ne saurions trop louer les Orphéonistes du bon travail qu'ils font sous la conduite de leur sympathique et habile directeur musical M. GEO. L. O'CONNELL.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 août 1888.
Indications pour la Louisiane : Pluies locales, température presque stationnaire ; vents variables généralement de l'est.

Température du 18 août 1888.
Thermomètre de R. & L. CLAUDEL, Opticiens No 143 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade.
7 heures du matin.....	76	24
Midi.....	86	28
3 P. M.....	84	27
6 P. M.....	84	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Emile Marquess à Mlle Madeline Valvodich.
J. F. Landry à Mlle J. Dey.
Henry Sparr à Mlle Johanna Kirchmayer.
Julien Charrier à Mlle Jeanne M. Abadie.

Naissances.

Mme Julius Anderson, un garçon.
Mme John G. Uhland, un garçon.
Mme James Hanrahan, un garçon.
Mme John Hughes, une fille.
Mme F. Antonio Lambert, un garçon.
Mme Antoine Maich, un garçon.
Mme James Furey, un garçon.
Mme George Godfrey, un garçon.

Décès.

Joseph Hediel, 45 ans, rues Englien et Rampart.
Sophie Wilson 10 ans, Alger.
Victoria Green, 5 mois, Alger.
Theo Heuey, 88 ans, Succursale de l'Asile des Petites Sœurs.
Mary I. Bridges 36 ans, 10 rue North Bassin
Jean Poulina, 6 ans, 94 rue Union.
John McNamara, 23 ans, rues Chloe et Dryades.
Mara E. Wilson, 7 mois, 76 rue Philippe.
John H. Kennedy, 36 ans, 1010 rue Lafayette.
Lillian G. Stockman, 7 mois, 56 rue Constance.
Thomas F. Bragg 69 ans 320 rue des Ursulines.

Ventes inscrites au bureau de l'huissier des aliénations :

Mme B. Vital à Pierre Forio, un terrain borné par les rues Craps, St-Antoine et Bagatelle, $1200.

Peoples' Homestead Association à Mme B. Gernabacher, un terrain borné par les rues Marais, St-Louis, Villeré et Toulouse, $6000.

Mutual Loan and Building Co. à James Casey, un terrain borné par les rues Gravier, Galvez, Miro et Perdido, $1050.

Les Franklin au Mutual Loan and Building Co., un terrain borné par les rues Clara, Willow, Erato et Thalie, $250.

Bureaux d'écoles de paroisse :—Le Bureau d'Instruction publique de l'Etat vient de nommer les bureaux d'écoles dans toutes les paroisse de l'Etat. Voici les nominations faites pour la paroisse d'Orléans :

Louis Bush, E. B. Kruttschnitt, W. R. Lyman, Dr. F. J. Loeber, H. Tremoulet, W. O. Rogers, J. C. Morris, A. H. Wilson.

Cour Civile.—Chas. F. Roeling contre ses créanciers. Léopold Loeb est nommé syndic provisoire.

Inventaire de la succession J. R. Clay, $1,649 50.

Inventaire de la succession Chris. O'Connor, $2,088.

Arrestations.—Le sergent Lynch a arrêté un le quai, au pied de la rue June, 22 nègres d'allures suspectes.

Dix-sept autres arrestations ont été opérées dans la même soirsinage.

Les quais sont en ce moment encombrés de nègres et de nègres qui vivent du produit de leurs vols parmi les marchandises que l'on décharge sur les quais.

Ivresse.—Vendredi soir, Thos Gregory et Ed Flemming, deux gardiens du *Work House*, étant un état d'ivresse, résonnant de s'amuser et se rendirent entre 3 et 4 heures au Marché Français où ils ne trouvèrent rien de mieux que d'amuser une jeune Italienne du nom de Conietta Riciolo.

Mais son oncle l'ayant interposé, Gregory, qui n'entendait pas qu'on l'empêchât de s'amuser a sa guise, s'est jeté sur lui, armé d'un couteau, dont il allait faire usage, lorsque l'agent Cosicest arrêté à temps et a séparé les combattants. La jeune fille a porté une assez vilaine entaille aux deux insulteurs.

Affaires municipales.—Le conseil entend Thomas a reçu les offres suivantes pour la réparation de la couverture du Canal Melpomène :

John J. King & Cie $2540 ; S. D. Stafford $160 par 100 pieds ; Robt. J. Connolly $4525.

M. Jay propose d'enlever les volets en fer de l'hôtel de ville à la condition que la ville lui laisse les dits volets.

Arrêté.—Jeudi soir des agents ont arrêté au coin des rues Franklin et Dorgenois, W. Hicks, pour allures suspectes. Il a aussi été procédé à une arrestation de vol à Gondisboro, commise en compagnie d'un nommé Brennan, qui actuellement en prison de passer en jugement. Hicks a été condamné à trente jours de prison.

Pelican Homestead and Building Association.—Les affaires de l'association prennent une grande extension. La date fixée pour l'ouverture de la série E est le 20 août. Au cours de la réunion mensuel tenue le 15, MM. J. Bayonne et John D. Weichman ont été élus membres du Bureau des directeurs, pour remplir deux vacances.

Bulletin de la température et des récoltes.—Les régions visitées par la pluie ont manqué de soleil, ce qui a été d'un désastreux effet sur les récoltes. La pluie est tombée en moyenne pendant trois jours et très abondamment à l'est de l'Etat, dans la journée du 15. Elle a été accompagnée d'un fort vent qui a renversé la canne et abîmé le coton.

Dans la partie ouest de l'Etat, il est tombé relativement peu de pluie et celle-ci a été locale.

Dans toutes les paroisses du nord-ouest, on se plaint des dommages causés au coton.

La moyenne de la pluie tombée a été calculée comme suit :

Farmerville 0.30, Minden 0.22, Shreveport 0.01, Liberty-Hill 0.57, No. La. Expt. Station 0.60, Monroe, 0.88, Girard, 0.72, Vicksburg, Miss, 2.56, Point Pleasant 2.10, Keachi, 0.31, Coushatta 0.17 Natchitoches pluies legères 4 jours, Trinity 2.10, Alexandria, 0.89, Marksville 0.66, Cheneyville 1.56, Clinton 1.40, Franklinton 5.38, Amite 3.21, Melville 1.28, Maurepas 4.81, Brookville 2.52, Nouvelle-Orléans 4.81, Thibodeaux 4.85, Des Lignes 2.31, Jeanerette, 1.00, Abbeville, 0.49, Nouvelle-Iberia 1.29, Lafayette, 1.02, Port Eads 2.13.

Farmerville.—Le coton a souffert de la sécheresse.

N. O. La. Expt. Station—Bonne récolte de maïs et de fourrage. La récolte de coton ne dépassera pas 33 1/3 d'une récolte moyenne.

Monroe.—L'état des récoltes a été amélioré par les quelques averses de la semaine.

Liberty-Hill—Pluies locales. On désespère de sauver la récolte de coton.

Les vers ont apparu en grande quantité mais n'ont pas encore fait de dégâts.

Keachi—Le coton à besoin de pluie.

Vicksburg—Il est tombé assez de pluie pour le coton, on n'en demande pas davantage.

Point Pleasant—Récoltes en bon état.

Trinity—Température nuisible aux récoltes. Les maïs sont en feuilles.

Marksville—Il est tombé quelques averses bienfaisantes—Les chenilles ont fait leur apparition.

Clinton—La tempête du 15 a endommagé le coton.

Franklinton—Les pluies excessives et le grand vent ont endommagé le coton.

Melville—La tempête du 15 n'a causé aucun dommage.

Mauepas—Averses bienfaisantes.

Mandeville—Trop de pluies et de grands vents. Etat des récoltes satisfaisant.

Nouvelle-Iberia — La cueillette du coton avance. Les récoltes sont généralement en bon état.

Jeannerette—La canne promet une belle récolte. La récolte de maïs atteindra la moyenne. Celle de foin sera belle si le temps est favorable.

Abbeville.—Le coton s'ouvre rapidement. Le riz a été déjà récolté sur plusieurs plantations. La première balle de coton a été expédiée cette semaine.

Des Lignes.—La pluie a fait grand bien à la canne. La récolte de maïs sera au-dessous de la moyenne. Le riz promet un bon rendement.

Thibodeaux.—Riz et canne endommagés par la tempête du 15. La pluie a arrêté tous les travaux.

Gulf Lodge No 221.—Cette loge donnera mercredi prochain 22, dans les jardins Carrollton, une fête qui commencera à 6 heures du soir. Le prix d'entrée est fixé à 50 cents. Les enfants seront admis gratuitement. Le produit de la fête est destiné au fonds de secours de la loge. Nos remerciements à M. Sol Marx pour ses aimables invitations.

Paragraphes.—Vendredi, à minuit, un conducteur de char du nom de Jake Lauer, qui se trouvait à la station encoignure Pleasant et Magazine, a fait partir entre ses mains un revolver qu'il maniait imprudemment. Personne n'a été blessé.

—Vendredi soir, un Allemand du nom de Ad Vogel, âgé de 48 ans, était assis sur le seuil de Mme Julia Pipes, rue Magazine, près Iéne, lorsqu'il a été pris d'une hémorragie pulmonaire qui a déterminé la mort en quelques instants.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le général Boulanger.—Le baron Wattville.

Paris, 18 août.—Le général Boulanger est parti hier pour Montreuil, où il avait l'intention de rester un jour ; mais, à cause de la réception peu aimable qui lui a été faite, il est reparti immédiatement pour Amiens.

A Corbie, un partisan du général Boulanger a essayé de faire feu sur un magistrat, mais il a été immédiatement arrêté.

Le baron Wattville a été empêtonné pour avoir voulu corrompre les troupes, à Montreuil-s/m.

Mode française.

Paris, 18 août—Le trois pour cent est coté à 83 francs 67 1/2 centimes.

Procès intenté au Times.

Londres, 18 août—D'autres membres du parti parlementaire irlandais ont annoncé leur intention d'intenter des procès contre le *Times*. Ils disent que leur objectif est de faire faire le journal en appelant sur lui des condamnations répétées et onéreuses.

Lord Salisbury.

Londres, 18 août—Lord Salisbury est parti pour France.

Conspiration Militaire.

Londres 18 août—Les nouvelles reçues d'Espagne annoncent qu'une conspiration militaire a été découverte à Madrid.

Un officiers de cavalery ainsi que plusieurs sergents et soldats ont été arrêtés. On surveille rigoureusement toutes les personnes suspectes dans les garnisons à Saragosse et Lerida.

Le Novoe Vremya.

St. Pétersbourg, 18 août—Le *Novoe Vremya*, commentant le discours de l'Empereur Guillaume à Frankfort, dit : "Les remarques de l'empereur sont dirigées contre la France ; elles ne peuvent avoir trait au Schleswig-Holstein."

Anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche.

St. Pétersbourg, 18 août—Aujourd'hui étant l'anniversaire de la naissance de l'empereur François-Joseph d'Autriche, le comte Von Wolkenstein Trofburg, ambassadeur d'Autriche en cette ville, et les membres de l'ambassade américaine qui rendu visite au Czar au château de Ropsche, près de Krasnoe Selo.

Pétrole en Roumanie

Bucharest, 18 août — Une grande quantité de pétrole a été trouvée près de Galatz, en Roumanie.

Le Roi et la Reine de Saxe.

Leipzig, 18 août—Un monument de la Victoire, a été dévoilé aujourd'hui en cette ville par le Roi et la Reine de Saxe.

Parmi les personnages marquants qui assistaient à la cérémonie on remarquait le prince de Galles, le prince Frédéric George et Frédéric Auguste de Saxe et les membres du Cabinet.

Tragédie

Ottowa, 18 août—Il vient de se passer une terrible tragédie, hier, à Pierre Cerdier. On avait dansé ; dans la cantine on avait bu du whisky en abondance. Tout le monde était gai. Deux jeunes gens se disputèrent et Pat Dunn a poignardé Legault. La mêlée devint générale ; il y eu huit blessés dont quatre mortellement.

Le revers de la question de Danemarck.

Berlin, 18 août—La *Gazette Allemande du Nord* se plaint de ce que les nouvelles relatives aux récriminations du Danemarck aient paru dans le *Nord*, journal du gouvernement prussien, obligeant les employés du ministère des affaires étrangères de Russie. Le ton de la presse officielle exprime pas complètement, le désir que soulève la revers d'une question que l'on croyait enterrée.

Les paroles de l'empereur sur les hauts faits du prince Frédéric Charles, avaient trait non seulement aux victoires sur la Prusse, mais aussi aux batailles livrées en 1848 et en 1864, dans les guerres du Slesvig-Holstein et du Danemark. Le langage de l'Empereur a fait un mauvais effet partout ; toute la presse regrette la fatale date que Von Bennigsen entrera dans le ministère.

Les bruits qui courraient que les nationaux se sentaient assez forts par eux-mêmes voulaient rompre avec leurs alliés font place à d'autres auxquels le calme est maintenu. Ce changement de front, est dû surtout à l'entrevue Bennigsen-Bismarck, fait croire que le prince ne voit aucun moyen de se passer de la coalition actuelle des partis gouvernementaux.

Le Novoe Vremya.

St. Pétersbourg, 18 août—Le *Novoe Vremya*, commentant le discours de l'Empereur Guillaume à Frankfort, dit : "Les remarques de l'empereur sont dirigées contre la France ; elles ne peuvent avoir trait au Schleswig-Holstein."

Anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche.

St. Pétersbourg, 18 août—Aujourd'hui étant l'anniversaire de la naissance de l'empereur François-Joseph d'Autriche, le comte Von Wolkenstein Trofburg, ambassadeur d'Autriche en cette ville, et les membres de l'ambassade américaine qui rendu visite au Czar au château de Ropsche, près de Krasnoe Selo.

Pétrole en Roumanie

Bucharest, 18 août — Une grande quantité de pétrole a été trouvée près de Galatz, en Roumanie.

Le Roi et la Reine de Saxe.

Leipzig, 18 août—Un monument de la Victoire, a été dévoilé aujourd'hui en cette ville par le Roi et la Reine de Saxe.

Parmi les personnages marquants qui assistaient à la cérémonie on remarquait le prince de Galles, le prince Frédéric George et Frédéric Auguste de Saxe et les membres du Cabinet.

Tragédie

Ottowa, 18 août—Il vient de se passer une terrible tragédie, hier, à Pierre Cerdier. On avait dansé ; dans la cantine on avait bu du whisky en abondance. Tout le monde était gai. Deux jeunes gens se disputèrent et Pat Dunn a poignardé Legault. La mêlée devint générale ; il y eu huit blessés dont quatre mortellement.

Le revers de la question de Danemarck.

Berlin, 18 août—La *Gazette Allemande du Nord* se plaint de ce que les nouvelles relatives aux récriminations du Danemarck aient paru dans le *Nord*, journal du gouvernement prussien, obligeant les employés du ministère des affaires étrangères de Russie. Le ton de la presse officielle exprime pas complètement, le désir que soulève la revers d'une question que l'on croyait enterrée.

Les paroles de l'empereur sur les hauts faits du prince Frédéric Charles, avaient trait non seulement aux victoires sur la Prusse, mais aussi aux batailles livrées en 1848 et en 1864, dans les guerres du Slesvig-Holstein et du Danemark. Le langage de l'Empereur a fait un mauvais effet partout ; toute la presse regrette la fatale date que Von Bennigsen entrera dans le ministère.

Les bruits qui, couraient que les nationaux se sentaient assez forts par eux-mêmes voulaient rompre avec leurs alliés font place à d'autres auxquels le calme est maintenu. Ce changement de front, est dû surtout à l'entrevue Bennigsen-Bismarck, fait croire que le prince ne voit aucun moyen de se passer de la coalition actuelle des partis gouvernementaux.

Changements dans l'armée.

On s'attend à de grands changements dans l'armée. Neuf généraux, neuf lieutenants généraux et huit majors généraux vont se retirer. Le successeur de Von Schellendorf à la guerre ne sera pas le général Von Caprivi, mais le général Von Hahnke, chef du cabinet militaire, un savant soldat, un organisateur habile, un stratégiste renommé, le favori de l'empereur.

Le gen. Von Schellendorf a le commandement du 1er corps d'armée. Le gén. Von Pape donne sa démission de commandant des gardes. Le gén. Von Avemsleben lui succède ; le gén. Brauchitschlorsdorf la place de Van Hahnke et le gén. Vogel Von Falkenstein devient quartier-maître général.

Le vice amiral comte Von Monte est déjà à la tête de la marine et Capriri, qui était son prédécesseur prend le commandement du 13me corps d'armée.

Inspection des forteresses est confiée au gen. Vengoetz.

Ces changements coïncident avec une réforme énergique sur l'habillement et l'armement des troupes et avec la réorganisation de l'artillerie. Les réformes sont basées sur les plans arrêtés de 1887. Une activité fébrile règne dans toute l'armée.

Le nouveau général.

Malgré tous ces bruyants changements on croit que toute l'armée pourra être mise sur pied au premier appel. "Ce n'est pas le moment de changer l'attelage, quand la voiture traverse un gué" Chaque homme connaît sa besogne.

Bien que les grands